

gressive, guérit au contraire facilement en quelques semaines par la suppression de l'agent toxique et l'emploi de quelques médicaments appropriés. Telle est la question que nous allons essayer de résoudre.

Il existe incontestablement une paralysie générale d'origine saturnine ; quelquefois elle survient d'emblée et comme premier symptôme d'intoxication, après une période prodromique signalée uniquement par des vertiges, de la céphalée ; dans d'autres cas, chez des individus ayant éprouvé à différentes reprises des arthralgies, des coliques, etc. Ces individus se reconnaissent à leur état professionnel, au liséré caractéristique, et à ce que leur peau et leurs ongles noircissent au contact du bain sulfureux. Mais à part ces symptômes, la paralysie générale d'origine saturnine ne se distingue en aucune façon de la paralysie générale telle que nous l'avons décrite.

Il y a des auteurs qui comparent le début brusque de la paralysie saturnine à une attaque de *delirium tremens*, tandis que la maladie de Baillarger évolue très lentement. Ce caractère différentiel est vrai dans bien des cas, mais la paralysie générale progressive peut éclater d'emblée à la suite d'une attaque convulsive, comme dans les observations rapportées par Magnan.

Pour différencier ces deux affections, il faut surtout se baser sur la marche des symptômes qu'elles présentent.

Si vous avez affaire à un malade atteint d'accidents de saturnisme depuis plusieurs années, qui a présenté des arthralgies, des hémialgies, etc., offre un liséré gingival très accusé, si cet individu a des troubles d'encéphalopathie saturnine, si ces troubles évoluent peu à peu de façon à revêtir le masque de la paralysie générale, le diagnostic de pseudo-paralysie générale saturnine s'impose ; le pronostic qui en découle n'est pas mauvais : supprimez la cause d'intoxication, donnez l'iodure et les bains sulfureux, faites de la révision du côté du foie, au moyen de purgatifs, etc., et dans quelques semaines ou quelques mois, le malade sera guéri.

Mais s'il s'agit d'un individu qui, quoique soumis effectivement par sa profession à l'absorption du plomb, est entré d'emblée dans la paralysie générale, a présenté peu ou point de signes de saturnisme, n'a pas eu d'arthralgies, de coliques, etc.,